

BUREAU DIRECTEUR du MARDI 20 mai 2025

BD 8/ 2024-2025

PROCÈS VERBAL

Membres présents : Frédérique Prud'homme, Éric Martin, François Hutin, Denise Seguin, Bernard Thomas, Saïd Chanfi, Marion Patenotte, Robert Lupi,

En visio : Pierre Hermann, Nadine Jaubert,

Absent : Laurent Fasano, Thierry Sylvestre,

Invitée : Nathalie Lesdema,

Ouverture de la séance à 19 h

Prise de parole de Frédérique Prud'homme, Présidente :

- Ce Bureau Directeur sera principalement orienté sur les dispositions financières à adopter pour la saison prochaine.
- Le week-end prochain sera bien chargé et rempli :
 - Finales départementales Jeunes à Sénas (sur deux gymnases contigus) : 12 finales sur deux jours, les finales séniors se dérouleront le week-end suivant au Gymnase de La Pioline à AIX en Provence.
 - 3X festival au Parc Chanot à Marseille, sur 3 jours (vendredi, samedi et dimanche)Notre comité est engagé pour assurer l'organisation et l'animation d'activités pour tous :
 - . Vendredi matin, tournoi entreprises/partenaires : 18 équipes engagées dont une par le Comité.
 - . Vendredi après-midi : tournoi des collèves (classes de 4^{ème} et 3^{ème}) : 10 équipes engagées
 - . Samedi après-midi : finale du Massilia 3x3 Tour
- Le club de Châteauneuf Les Martigues a convié le Comité à son assemblée générale fixée le 20 juin 2025 : Denise Seguin, 1^{ère} vice-Présidente représentera le Comité lors de cette assemblée.
- Retour sur le dernier Comité Directeur de la Ligue Sud :

La ligue a lancé une enquête auprès de tous ses clubs pour inventorier les gymnases de collège ou de lycée qu'ils utilisent déjà ou qui seraient disponibles pour accueillir notre sport et sous quelles conditions

- La Fédération a décidé de ne pas augmenter le coût des licences pour la saison prochaine et incite vivement les ligues et les comités à adopter la même position.
La ligue Sud s'est alignée sur cette recommandation (seule la participation des pôlistes et les frais des dossiers de discipline subiront une augmentation)
- La date limite des candidatures pour l'organisation des Open + de la saison prochaine est fixée le 15 juin 2025.
- La Fédération recommande à ses structures déconcentrées de veiller à ce qu'un licencié qui arbitre ou coache une équipe coache bien sur FBI la case spéciale prévue à cet effet pour permettre le contrôle d'honorabilité et recenser au plus près la constitution des 2 familles.
Cette information sera transmise à Houssein ABOUDOU de la commission qualification de notre Comité.

- L'AG de la Ligue Sud est programmée le 28 juin 2025, à Nice au Centre Universitaire Européen. La Présidente, de par ses fonctions au sein de la Fédération, ne pourra pas représenter le Comité. Nadine JAUBERT, 2^{ème} vice-présidente, et Éric MARTIN, secrétaire général, sont désignés à l'unanimité pour représenter le Comité lors de cette assemblée générale.
- Rappel des formations IRFBB dispensées par la Ligue :
 - BPJEPS Basket avec création l'année prochaine de nouveaux centres de formation à Fos sur Mer, dans le Vaucluse (à définir) et à Antibes pour assurer une meilleure couverture territoriale.
 - CDSSA : Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative qui sera mis en place (si 8 candidats se présentent).
- En outre, le Comité a constaté une forte augmentation des frais générés par les regroupements U13 : une réunion avec la Commission technique sera organisée pour mieux en comprendre les raisons.

Intervention de François HUTIN, Trésorier

- L'exercice comptable de cette année fait ressortir une forte hausse des charges générées par l'augmentation du nombre de salariés (embauche de Nathalie Lesdema, et reclassement de Guillaume Biziou...)

Cette augmentation a pu être absorbée par les provisions financières (30.000 €) effectuées sur l'exercice précédent et notamment grâce au prix de vente de l'ancien siège du Comité. Le Trésorier ne peut malheureusement pas présenter le résultat prévisionnel de l'exercice par suite d'un problème de logiciel pour basculer les données informatiques : rendez-vous est pris demain avec le comptable pour solutionner le problème.

Logiquement, le bilan sera à l'équilibre cette année.

- En ce qui concerne les dispositions financières pour la saison prochaine, il propose :
 - Que pour respecter les instructions de la Fédération, le prix des licences ne soit pas augmenté.
 - Il propose au vote du Bureau Directeur que le tarif des engagements des équipes soit augmenté de la manière suivante :
 - Catégorie U 11 : augmentation de 55 € à 75 €
 - Catégorie U 13/U 15 : augmentation de 75 € à 95 €
 - Catégorie U 18/U21 : augmentation de 130 € à 160 €
 - Catégorie Seniors : augmentation de 160 € à 200 €
 - En 3x3 catégories seniors et U18 de 60 € à 90 €, les autres catégories jeunes 3x3 passent de 40 à 60 €
 - Que les droits fixes des Clubs restent fixés à la somme de 250 €

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur

- Par ailleurs, après discussion, il est décidé à l'unanimité :
 - De fusionner dans le règlement financier afférent aux « Dérogations hors délai » les deux types de sanctions financières (selon la date) à la somme unique de 45 €.

- De fixer l'amende pour « Absence de délégué » et de « délégué club non qualifié » à la somme de 50 €.

Proposition de Pierre HERMANN, Pôle Sportif :

Pour inciter les clubs à s'engager à participer aux Coupes Départementales, accorder un point bonus supplémentaire dans le classement de leur championnat, pour les demi-finalistes de chaque Coupe.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur

Ces propositions seront soumises au vote du Comité Directeur fixé le 27 mai 2025.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 22 h 15.

La Présidente

Frédérique Prud'homme

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Prud'homme'.

Le Secrétaire Général

Éric MARTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'MARTIN'.